

# Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white, sans-serif font centered within a solid blue rectangular background.

## Conférence infos 21- Politique sociale et migration

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Preprint
Authors	Piper, Nicola;McClanahan, Shea;Hujo, Katja
Publisher	United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD)
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-06-20 09:46:13
Link to Item	<a href="http://hdl.handle.net/20.500.12424/178719">http://hdl.handle.net/20.500.12424/178719</a>

# Conférence Infos 21

## Politique sociale et migration

*Rapport de l'atelier international de l'UNRISD, de l'OIM et de l'IFS  
22–23 novembre 2007, Stockholm, Suède*

Ce document est la traduction en français de la publication de l'UNRISD *Social Policy and Migration* (Conference News, UNRISD/CN21/08/3, October 2008). La version française n'est pas une publication formelle de l'UNRISD.

### Table des matières

Introduction

Les rapports entre migration et politique sociale

Migration et pauvreté

Envois de fonds et développement social

Mouvements de ressources humaines: fuite des cerveaux ou gain de connaissances et de compétences?

Conséquences de la migration pour les rapports sociaux entre hommes et femmes et les régimes de soins et d'assistance aux personnes

Migration et développement social: dimensions organisationnelles et politiques

Dynamique régionale

Conclusions

Programme et documents présentés

Participants

## Introduction

La migration est un thème à la fois central et transversal de la recherche sur la politique sociale dans un contexte de développement.<sup>1</sup> Il est donc surprenant que les chercheurs ne se soient guère employés, jusqu'à présent, à analyser le rapport entre les deux de manière systématique et exhaustive. Tentant de commencer à combler cette lacune, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Institute for Futures Studies (IFS) ont puisé dans leurs domaines de compétence respectifs pour organiser un atelier sur l'intersection entre la politique sociale et la migration du point de vue des flux migratoires entre pays en développement. Lors de l'atelier, tenu à Stockholm les 22–23 novembre 2007, les chercheurs ont présenté six documents thématiques et trois rapports régionaux qui avaient été commandés et ont échangé des idées et évoqué des démarches novatrices avec d'autres participants, dont des spécialistes, de hauts fonctionnaires de gouvernement et des représentants d'organisations internationales et d'institutions donatrices.

Frank Laczko (OIM) et Joakim Palme (IFS) ont ouvert l'atelier en souhaitant la bienvenue aux participants et en soulignant la nécessité de débattre en toute connaissance de cause de l'impact de la migration sur le développement social en général, et des conséquences à en tirer pour la politique sociale en particulier. L'un des principaux objectifs de la recherche commandée par l'atelier, a expliqué Frank Laczko, était de commencer à remédier aux

---

<sup>1</sup> Voir par exemple le programme de recherche de l'UNRISD pour 2000–2009, publié sous le titre *UNRISD 2000+: Comment l'Institut envisage son avenir*, UNRISD, Genève, avril 2002; et *La recherche pour le développement social à l'UNRISD 2005–2009*, UNRISD, Genève, juillet 2006.

lacunes de la théorie et au manque de données concernant les migrations Sud-Sud. Dans leur allocution d'ouverture, Katja Hujo et Nicola Piper, coordonnatrices de recherches, ont expliqué que l'un des objectifs généraux de l'UNRISD était de stimuler le dialogue et de contribuer aux débats sur les politiques à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, ajoutant que la présente collaboration était une bonne illustration des moyens à employer pour y parvenir. Les recherches de l'UNRISD, ont-elles poursuivi, ont montré que la politique sociale pouvait être un puissant instrument au service du développement économique, de l'intégration et de la cohésion sociales et des droits sociaux. Les questions relatives à l'impact de la migration sur le développement social dans des contextes du Sud ont servi de trame à l'atelier. Celui-ci s'est intéressé en particulier aux effets de la migration sur toutes les sphères de la politique sociale, y compris les rôles des hommes et des femmes et les régimes de soin et d'assistance aux personnes, la protection sociale et la redistribution ainsi que les relations entre les citoyens et l'Etat tant dans les pays de destination que dans les pays d'origine. La migration a une incidence sur toutes les sphères dont se préoccupe la politique sociale, et comme elle a une dimension à la fois nationale et internationale ou transnationale, elle affecte aussi la politique à tous les niveaux.

### ***L'intérêt de la question***

Dans les débats universitaires et politiques qui ont lieu aujourd'hui à travers le monde, les migrations internationales apparaissent comme un aspect essentiel de la vie sociale et économique contemporaine. Les divers problèmes sociaux et de développement liés à la migration, ainsi que les perspectives qu'elle ouvre aux pays, aux collectivités et aux migrants concernés retiennent de plus en plus l'attention. Jusqu'à présent, cependant, les recherches ont, dans une large mesure, porté sur les mouvements migratoires du Sud vers le Nord et négligé les conséquences des migrations internes et des migrations Sud-Sud. Les études des conséquences de l'émigration sur le développement des pays en développement ont eu tendance à se concentrer sur les flux des ressources financières et humaines, en particulier les envois de fonds et la migration des actifs qualifiés ("fuite des cerveaux").

L'analyse des rapports entre migration et politique sociale soulève plusieurs questions cruciales.

- Quelle est la nature des liens entre migration et politique sociale dans les pays en développement?
- Dans ces contextes, quelle incidence la migration a-t-elle sur la pauvreté, et la pauvreté sur la migration?
- En quoi la migration affecte-t-elle la politique sociale et les services offerts dans les pays en développement, et vice versa?
- Les contextes des migrations Sud-Nord et Sud-Sud diffèrent-ils pour ce qui est de la politique sociale et du développement et, si oui, en quoi?
- Dans quelle mesure les grilles d'analyse de phénomènes tels que les envois de fonds des émigrés, la fuite des cerveaux, la chaîne globale des soins et de l'assistance aux personnes ou le transnationalisme s'appliquent-elles aux contextes des migrations Sud-Sud, et permettent-elles de tirer des conclusions valables pour la politique sociale?
- Quelles interdépendances organisationnelles et politiques ont une incidence sur la politique sociale et les services offerts?
- Y a-t-il déjà au Sud des signes visibles d'une coopération politique en matière de migration?

Ces questions ont été à la base des recherches qui ont été discutées à l'atelier.

### **Les rapports entre migration et politique sociale**

La migration affecte de multiples manières la politique sociale et la prestation de services dans les pays en développement. Si les recherches ont mis en évidence certains aspects tels

que les envois de fonds des émigrés et la fuite des cerveaux, il est important aussi d'examiner d'autres rapports tels que les incidences de la migration sur les types de dispositions sociales prises et sur les systèmes de protection sociale; les questions d'accès aux avantages et aux services sociaux, la redistribution et l'intégration sociale; et les questions générales de la citoyenneté et des relations entre l'Etat et la population vivant sur son territoire. Les études présentées pendant la première séance ont approfondi la façon dont la migration affecte la politique sociale et la prestation de services dans les pays en développement et la différence, s'il en existe une, entre les contextes des migrations Sud-Nord et Sud-Sud pour ce qui est de la politique sociale.

Dans son exposé, Jane Pillinger a exploré les conséquences de la migration pour la politique sociale et la façon dont l'évolution des recherches et des politiques dans ce domaine influence la réflexion et infléchit la politique sociale tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Elle a montré que, jusqu'à présent, les recherches et le débat politique s'étaient surtout intéressés aux conséquences de la migration pour la politique sociale des pays d'accueil industrialisés, en particulier pour l'intégration des migrants dans ces sociétés, leur adaptation aux systèmes sociaux de ces pays et leur impact sur ces systèmes sociaux, au détriment des conséquences de la migration pour les systèmes sociaux des pays en développement. De même, si la place grandissante qu'occupent les travailleurs migrants dans la prestation de services en Occident (en particulier dans le domaine social où il y a pénurie de main-d'œuvre: soins de santé, garde d'enfants, soins aux personnes âgées etc.) a des répercussions sur les systèmes sociaux des pays en développement, qui sont souvent rudimentaires mais en évolution, celles-ci ont peu retenu l'attention.

Jane Pillinger a fait valoir que pour comprendre et améliorer les rapports entre la politique en matière de migration et la politique sociale, il fallait que les recherches changent d'orientation et s'intéressent à l'impact des migrations internationales sur l'évolution des systèmes sociaux, en particulier dans les pays en développement. Dans quelle mesure la migration influence-t-elle sur la politique sociale et les programmes du gouvernement, et en quoi les programmes gouvernementaux influent-ils sur les décisions en matière de migration? Ces questions devraient tenir une place centrale dans le nouveau programme de recherche, qui devrait rattacher la migration à la qualité de vie en général, c'est-à-dire notamment à la pauvreté, aux inégalités, à la prestation de services et aux questions connexes liées au capital humain.

Selon Jane Pillinger, les recherches et les débats politiques sur la politique sociale et la politique en matière de migration tendent à occuper des champs séparés et les études qui les réunissent sont plutôt l'exception que la règle. Si un nouveau programme de recherche est nécessaire, c'est aussi que l'on sait peu de choses de la manière dont les systèmes sociaux des pays développés et des pays en développement s'adaptent aux migrations internationales et à la mondialisation et en subissent les effets. De plus, la politique sociale est maintenant abordée aussi sous l'angle transnational et l'on s'intéresse davantage aux répercussions sociales de la politique en matière de migration. De ce fait, chercheurs et spécialistes des deux domaines sont plus disposés à imaginer des grilles d'analyse qui améliorent la coordination et la compréhension, d'une part, des rapports entre les politiques sociales menées dans le monde et, d'autre part, d'une politique de la migration à orientation sociale.

Jane Pillinger a aussi évoqué l'intérêt grandissant porté à une politique sociale transnationale et mondiale, ainsi qu'au comportement des régimes sociaux du Nord face aux migrations internationales. Celui-ci soulève nombre de questions sur la nécessité d'une plus grande coordination bilatérale et multilatérale des politiques sociales et des politiques de la migration. En conséquence, l'intégration sociale comme déterminant des migrations internationales est un domaine qui mérite de faire l'objet de nouvelles recherches. Il serait utile aussi que celles-ci se demandent dans quelle mesure les migrants peuvent devenir des agents du développement et en quoi les politiques d'immigration et d'intégration des pays de transit et de destination leur facilitent ou leur compliquent la tâche.

Chargé de discuter l'étude de Jane Pillinger, Kristof Tamas s'est concentré sur deux aspects: premièrement le fait que l'emploi et le travail font le lien entre les questions de migration et celles de politique sociale; et deuxièmement, la récente politique de coopération au développement de l'Union européenne (UE) dans le domaine de l'immigration. S'agissant de cette dernière, il a expliqué que les pays de l'UE considéraient de plus en plus la dimension sociale de la mondialisation comme partie intégrante de leur politique extérieure, et que la question de la coopération régionale, même en matière de politique sociale, devait également en faire partie. Sur le premier aspect, Kristof Tamas a évoqué la difficulté pour les travailleurs du secteur informel d'entrer dans le secteur organisé et protégé, bien que leur bien-être en dépende, et plus encore celui des travailleurs migrants du secteur informel. Il a ajouté que l'évolution du marché du travail dans l'UE, telle que le vieillissement de la population ou les pénuries de personnel dans certains secteurs, avait un impact crucial sur les comportements des migrants, en particulier ceux du Sud. Il a dit qu'il fallait une coopération étroite et même un partenariat avec les pays en développement pour gérer ces processus dans l'intérêt de tous.

Pendant la discussion, des participants ont mis en garde contre l'imposition de notions occidentales aux pays en développement. Ils ont aussi jugé que l'attitude de la plupart des pays développés, qui encourageaient l'immigration de personnels très qualifiés du Sud, posait problème, non seulement pour les pays d'envoi mais aussi par rapport aux personnes peu qualifiées, souvent sans papier et, pour beaucoup des femmes, qui émigrent dans des pays du Nord. A ce sujet, Kristof Tamas a répondu que l'UE entendait à la fois élaborer des lignes directrices claires concernant le recrutement de la main-d'œuvre migrante et collaborer étroitement avec ses partenaires du Sud sur des stratégies nationales de développement.

## **Migration et pauvreté**

Les rapports entre migration et pauvreté suscitent de plus en plus d'intérêt. D'une part, les migrants ne sont généralement pas issus des couches les plus pauvres de la population, car il faut certaines ressources—humaines, sociales et financières—pour se rendre dans un autre pays. Si tel est le cas, les retombées positives de la migration (telles que les envois de fonds) ont des chances de profiter à une population relativement aisée et risquent de creuser les inégalités. D'autre part, les rapports de cause à effet sont très spécifiques au contexte (migration volontaire ou forcée, par exemple) et évoluent avec le temps. Les effets de la migration sur la pauvreté sont ambigus, eux aussi: les mouvements de population peuvent faire reculer la pauvreté mais aussi l'aggraver. Le deuxième débat a porté sur les rapports entre migration et pauvreté en général et sur les effets de la migration sur la pauvreté en particulier; sur les conséquences à en tirer pour la politique de l'aide et les processus déclenchés sous l'impulsion des donateurs tels que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ainsi que sur les difficultés auxquelles achoppent les décideurs politiques aux niveaux national et régional.

Selon Shahin Yaqub, les recherches sur la pauvreté proposent plusieurs conceptions de la pauvreté, de sa nature, de ses dimensions et de sa complexité, et sont un bon point de départ pour dégager les rapports entre migration et pauvreté.<sup>2</sup> Shahin Yaqub a fait valoir que le contexte devait tenir une place centrale dans toute démarche visant à tenter de comprendre les rapports entre migration et pauvreté. Les formes que prend la migration dans les familles pauvres risquent, pour une large part, d'être mal perçues ou sous-estimées si elles sont détachées des structures socio-économiques qui défavorisent les pauvres et des compromis et choix guidés par la nécessité de vivre et de subsister.

---

<sup>2</sup> L'exposé de Shahin Yaqub s'inspirait du document *Migration and Poverty: Linkages, Knowledge Gaps and Policy Implications*, qu'il a écrit avec Arjan De Haan pour son atelier.

Shahin Yaqub et Arjan De Haan avaient étudié les migrations à la fois internationales (transfrontières) et internes, mais leur document portait sur les migrations internes, plus liées à la pauvreté générale. Shahin Yaqub a expliqué que si la littérature sur les migrations internes et la pauvreté évolue encore et est assez controversée, elle a cependant une longue tradition et a montré par quelles voies la migration pouvait réduire les privations des consommateurs pauvres. Cette littérature offre aussi des outils analytiques qui peuvent s'appliquer à des domaines moins étudiés et sans lesquels il est impossible de comprendre la pauvreté.

Shahin Yaqub a traité ensuite des lacunes de la recherche en signalant que les recherches sur la pauvreté reconnaissent depuis longtemps que la pauvreté est multidimensionnelle, évolue avec le temps et qu'elle est différente pour chacun des membres du ménage. Les recherches sur la migration se sont intéressées, sous l'angle théorique, aux risques à l'intérieur du ménage, à la dynamique et aux effets sur les différentes générations mais les enquêtes empiriques sur ces questions sont limitées. La migration des enfants pose un problème générationnel particulier, qui est souvent mal compris. Par exemple, on assimile souvent à tort le bien-être des enfants dans le contexte de la migration à celui des adultes, sans reconnaître le caractère distinctif des normes et des constructions socio-juridiques chez l'enfant ni les processus biologiques du développement de l'enfant. Les enfants ont une vulnérabilité et des besoins particuliers et sont au bénéfice de dispositions spécifiques de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui sont valables partout et transcendent les frontières. De plus, comme les enfants sont la prochaine génération, leur bien-être, les soins dont ils font l'objet et l'attention donnée à leur éducation à mesure qu'ils grandissent déterminent dans une large mesure la persistance de la pauvreté au cours des générations futures.

Shahin Yaqub a poursuivi en expliquant la distinction faite dans leur document, par les universitaires spécialistes de la migration, entre les "optimistes" et les "pessimistes". Les premiers estiment que là où la migration n'atténue pas les disparités, c'est généralement dû aux obstacles à la migration, tels que les frontières internationales ou les dysfonctionnements des marchés du travail. Les pessimistes, au contraire, soulignent que très peu de données empiriques indiquent que la migration réduise les disparités. Selon Shahin Yaqub, les conclusions des optimistes et des pessimistes ne sont pas forcément incompatibles. La migration a des effets différents selon les contextes. Il faudrait la considérer dans le cadre de la stratégie générale de réduction de la pauvreté, et non pas comme une "solution" optimiste ou comme un "problème" inclinant au pessimisme. L'essentiel est de trouver un juste équilibre entre les deux approches. La difficulté pour les décideurs politiques nationaux et régionaux consiste notamment à trouver dans la pratique des moyens d'intégrer les migrants aux processus de développement, mais tient aussi à des problèmes plus profonds liés aux interactions entre politique sociale et citoyenneté.

En guise de conclusion, Shahin Yaqub est revenu sur la complexité de l'analyse de la migration et de la pauvreté. On sait beaucoup de choses sur les motivations des migrants et leurs contextes, en particulier s'ils sont considérés comme une masse largement homogène dans la boîte noire du ménage. Mais on en sait beaucoup moins sur ce qui se passe à l'intérieur du ménage entre hommes et femmes et entre enfants et adultes. Les conclusions des recherches empiriques sur les rapports entre migration et pauvreté varient considérablement, et l'on a le sentiment—dont la justesse est difficile à prouver à ce stade—qu'il pourrait y avoir un lien de cause à effet entre hypothèses théoriques simplifiées et résultats empiriques contradictoires.

Frank Laczko, chargé de discuter cet exposé, a relevé comme problème général le manque de données concernant à la fois les migrations internes et les migrations internationales et leur impact sur la pauvreté, qu'il se mesure en termes de revenu ou par des indicateurs sociaux qualitatifs comme l'éducation. Il a dit que la migration pouvait avoir des effets ambigus sur la pauvreté, car elle pouvait la faire reculer comme l'aggraver. Le manque de recherches

systématiques sur ces questions est particulièrement manifeste dans le débat sur les DSRP et les stratégies nationales de développement, a-t-il dit. La migration n'est pas encore systématiquement intégrée dans les discussions sur le développement. Selon Frank Laczko, il est important aussi de noter que les gouvernements pourraient restreindre l'accès aux systèmes d'aide sociale pour décourager les futurs migrants. Il y a également des gouvernements qui encouragent l'émigration et se préoccupent du bien-être de leurs ressortissants vivant à l'étranger.

Plusieurs questions importantes ont été soulevées pendant la discussion, comme la nécessité de faire une distinction entre ménage et famille, car souvent les politiques sociales qui ciblent les familles ne touchent pas les membres de la famille qui n'ont pas de statut légal—celui que confère le mariage ou la reconnaissance des enfants—ou la différence entre le fait d'agir au nom des enfants et la responsabilité des adultes de veiller au bien-être des enfants. Un participant a relevé des contradictions évidentes entre les politiques de développement et celles de la migration, déterminées, d'une part, par la nécessité d'avoir une main-d'œuvre bon marché sur des marchés déréglementés et libéralisés et, de l'autre, par la demande de travailleurs migrants qualifiés. On constate, de plus, une incapacité générale à dégager clairement les liens entre des réformes économiques spécifiques telles que la libéralisation du commerce en Afrique subsaharienne et l'amplification de l'émigration en provenance des pays touchés du fait d'une détérioration des perspectives économiques.

## **Envois de fonds et développement social**

Les universitaires mesurent souvent l'impact de la migration sur les pays en développement aux fonds envoyés par les migrants (plus précisément à la part des revenus qu'ils envoient dans leur pays). Les envois de fonds ont été souvent abordés du point de vue des migrants en situation régulière—ceux qui sont établis dans leur pays d'accueil et qui envoient des fonds par le biais de mécanismes institutionnels qui existent surtout dans les pays du Nord. Mais il est important aussi d'examiner les envois de fonds des migrants temporaires et des travailleurs sans qualification ou des ouvriers spécialisés, qui sont la majorité dans de nombreuses régions du monde et dont les envois de fonds dépassent au total ceux des migrants très qualifiés. Cette séance a cherché à dégager les répercussions des envois de fonds sur le financement, par les pays en développement, de leur dispositif social, et à étudier en quoi les volumes des fonds envoyés, les circuits empruntés, les investissements et les institutions diffèrent dans un contexte Sud-Sud.

Hein de Haas a relevé en introduction que l'on assistait depuis quelques années à un remarquable regain d'intérêt pour les envois de fonds, déclenché sans doute par l'augmentation frappante de leur volume. Aussi, après les avoir relativement négligés pendant des années, les a-t-on redécouverts comme source potentielle de financement du développement. Les fonds envoyés en recommandé représentent maintenant plus du double de l'aide publique au développement et sont dix fois supérieurs au volume net des capitaux privés virés dans les pays en développement.

Cependant, a fait valoir Hein de Haas, le débat actuel sur la migration, les envois de fonds et le développement souffre d'un certain nombre de lacunes. Premièrement, l'actuelle "euphorie" suscitée par les envois de fonds coïncide souvent avec l'idée qu'il s'agit d'un enjeu "nouveau". Pourtant, estimer que le sujet est nouveau, c'est oublier les recherches et politiques des décennies antérieures. Or, il est important de prendre en considération les conclusions des recherches empiriques antérieures et les résultats des politiques menées dans le passé dans les domaines de la migration, des envois de fonds et du développement.

Deuxièmement, Hein de Haas estime que l'intérêt porté aux envois de fonds et à leurs conséquences économiques directes est unilatéral. Les incidences non pécuniaires des envois de fonds—sur la santé, l'éducation, les rapports sociaux entre les sexes, les arrangements

concernant les soins et l'assistance aux personnes, les structures sociales et les hiérarchies ethniques dans les communautés d'immigrés et les pays d'émigration—n'ont pas systématiquement retenu l'attention. Les effets de la migration qui sont sans rapport avec les envois de fonds, tels que le rôle de la migration et des migrants dans l'évolution culturelle et sociale des pays d'origine ont été négligés, eux aussi.

Dans le prolongement des deux points précédents, Hein de Haas a fait observer que la littérature récente sur les envois de fonds, étudiés de manière empirique ou sous l'angle des politiques, entraine mal dans des cadres théoriques généraux sur la migration et le développement. Nombreuses sont les études empiriques qui n'ont pas été conçues pour tester des hypothèses et qui, surtout, ne se réfèrent guère ou pas du tout aux grands débats théoriques sur la migration et le développement. De ce fait, il est difficile d'interpréter leurs résultats, souvent contradictoires, dans le sens de telle ou telle théorie, alors qu'elles pourraient être extrêmement utiles à l'élaboration de grilles plus complexes rendant compte de l'hétérogénéité des interactions entre la migration, les envois de fonds et le développement.

Pour Hein de Haas, l'absence presque totale, dans les études sur la migration, d'un débat fondateur sur le sens réel de la notion de développement, est un autre problème de fond. Bien que ce concept ne soit presque jamais défini explicitement, la plupart des approches de la migration et du développement tendent à reposer sur des notions du développement centrées sur des indicateurs de revenu (brut). En conséquence, les études ont porté sur l'impact des envois de fonds sur la croissance des revenus et sur l'investissement dans les entreprises productives. Cette orientation conventionnelle est arbitraire, puisque les envois de fonds et la migration en général ont des effets sur tout un éventail de questions sociales qui va au-delà des revenus. Hein de Haas a développé ce point, disant que parmi ces questions figuraient entre autres les risques pour les revenus (plutôt que les seuls niveaux de revenu), l'inégalité des revenus, l'investissement dans le capital humain (dans l'éducation par exemple), l'inégalité entre hommes et femmes, les taux de natalité et de mortalité, les relations interethniques, le changement politique et l'environnement etc. Les conséquences de la migration peuvent être sensiblement différentes selon que l'on étudie telle ou telle dimension du changement économique et social. Hein de Haas a estimé qu'en conséquence il était loin d'être simple d'évaluer "l'impact" de la migration et des envois de fonds car cet impact dépend des dimensions du changement socio-économique qui sont considérées comme porteuses de développement et du poids relatif attaché à chacune d'elles. De plus, ce qui est considéré comme porteur de développement dépend de la discipline, de la culture et de l'idéologie des chercheurs et des décideurs politiques, qui tendent à projeter leurs propres normes, préférences et attentes sur les communautés et les sociétés qu'ils étudient ou pour lesquelles ils élaborent des politiques.

Hein de Haas a défendu une conception large du développement humain ou social dans le contexte des envois de fonds, soulignant la nécessité de ne pas voir uniquement les indicateurs de revenu mais d'étudier aussi les retombées multiples de la migration et des envois de fonds sur le bien-être et les capacités des personnes dans les sociétés d'émigration. Poussant plus loin l'argument, il a jugé important d'étudier les retombées des envois de fonds non seulement sur les migrants et leurs familles mais aussi sur *l'ensemble* de la population et de la société des pays d'émigration. Hein de Haas estime que les questions suivantes restent dans une large mesure sans réponse.

- En quoi les envois de fonds affectent-ils l'équité ou l'inégalité des chances économiques et sociales dans les différentes communautés?
- Les envois de fonds augmentent-ils la capacité des gens à se protéger d'une perte soudaine de revenus?

- Quelle incidence les envois de fonds ont-ils sur les personnes qui n'en reçoivent pas? En bénéficient-elles indirectement par le biais des investissements et des multiplicateurs de revenu ou voient-elles au contraire leur pauvreté s'aggraver et les inégalités se creuser?
- Quelle incidence les envois de fonds ont-ils sur les inégalités entre ethnies et entre hommes et femmes? Quelles en sont les conséquences pour la reproduction sociale et les régimes des soins et de l'assistance aux personnes?
- Quelle incidence la migration et les envois de fonds ont-ils sur l'évolution des institutions et sur la part que les émigrés peuvent prendre au débat public dans leur pays d'origine?

Hein de Haas a émis une importante mise en garde: bien que son exposé soit centré sur les envois de fonds, il ne faut pas en conclure que la migration n'affecte le développement que par ce biais. Par exemple, la migration a souvent d'importants effets sur l'identité (transnationale), l'évolution culturelle, les structures sociales et le débat politique. En fait, il est ressorti de son analyse que les effets des envois de fonds sont rarement isolés d'autres effets de la migration.

Chargé de discuter l'exposé, Andrés Solimano a reconnu l'objectivité de l'approche de Hein de Haas et l'étendue de la littérature qu'il avait étudiée. Il a ensuite contesté la mesure dans laquelle les envois de fonds peuvent vraiment être considérés comme un transfert externe vers les pays d'origine car il faut aussi tenir compte du départ des personnes et des coûts liés à ce départ. Les fonds envoyés étant de l'argent gagné par les nationaux, ils peuvent être considérés comme une indemnisation pour les pertes subies. D'autre part, la tendance des envois de fonds à la hausse ces dernières années n'est pas forcément durable car les montants envoyés dans les pays d'origine tendent à diminuer au fil du temps. Cependant, comme le montre la recherche sur les montants moyens envoyés dans leurs pays d'origine par les Latino-américains émigrés aux Etats-Unis, les envois de fonds peuvent être au début l'équivalent du salaire mensuel minimum pour les familles qui les reçoivent. Andrés Solimano s'est aussi demandé si les fonds envoyés étaient utilisés à des fins d'investissement ou dépensés en biens de consommation. Seuls 20 pour cent des fonds envoyés sont employés à des fins d'investissement (le plus souvent modeste); le reste est dépensé en biens de consommation, et sert parfois de garantie pour des emprunts. Enfin, il a mentionné les coûts administratifs élevés des envois de fonds dans les pays d'origine, ainsi que la nécessité pour les migrants d'avoir accès aux banques, qu'ils aient un permis de séjour ou non.

Dans sa réponse, Hein de Haas a reconnu à la fois la pertinence de l'élément compensatoire des envois de fonds, et la difficulté de le quantifier. S'agissant de la baisse des volumes des fonds envoyés avec le temps, il a fait observer que les mouvements migratoires dans le monde n'allaient sans doute pas ralentir au cours des prochaines années et que l'on ne pouvait pas tenir pour acquise une diminution des envois de fonds avec le temps. Hein de Haas ne voyait aucun problème à ce que 80 pour cent des fonds soient dépensés en biens de consommation car de telles dépenses ont d'importantes retombées bénéfiques sur le bien-être des ménages et l'économie locale.

## **Mouvements de ressources humaines: fuite des cerveaux ou gain de connaissances et de compétences?**

Jusqu'à présent, les répercussions de la migration sur les marchés du travail des pays en développement ont été étudiées essentiellement à travers le prisme conceptuel de la "fuite des cerveaux", à savoir le départ d'un petit nombre de migrants de "l'élite" du Sud pour le Nord. Mais la grande majorité des migrants qui se déplacent à l'intérieur de l'Asie, par exemple, sont des manœuvres et des ouvriers spécialisés au bénéfice de contrats temporaires ou des migrants en situation irrégulière. En conséquence, les retours ou les migrations circulaires sont beaucoup plus fréquents. Par leur caractère temporaire et leur fluidité, ces formes de migration ont pour la politique sociale et les services sociaux des pays d'envoi des conséquences différentes de celles d'autres mouvements migratoires (c'est-à-dire les départs

définitifs ou l'émigration d'actifs très qualifiés). De plus, le concept de fuite des cerveaux n'a pas été examiné d'un point de vue intrarégional ou dans la perspective Sud-Sud. Les questions qui ont servi de trame à cette séance ont donc tourné autour des effets de la migration entre pays en développement sur les secteurs clés des services sociaux tels que la santé et l'éducation et autour de l'applicabilité du concept de fuite des cerveaux dans ces contextes.

Dans son exposé, Jean-Baptiste Meyer a pris pour exemple la mobilité des professionnels de santé, qui a récemment attiré l'attention, et les pénuries de personnel médical qui en ont résulté dans nombre de pays en développement. Dans le secteur de la santé, les mouvements ont été principalement du Sud vers le Nord, plus précisément vers un petit nombre de pays d'accueil d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale. Cependant, des analyses récentes mettent en évidence une tendance à la diversification des destinations et des pays fournisseurs de personnel de santé, et certaines données récentes indiquent une amplification des mouvements Sud-Sud. Cependant, lorsqu'on utilise les mêmes données et que l'on compare l'ampleur des mouvements d'émigration avec les pénuries locales, on se rend compte que le départ de personnel médical pour l'étranger ne représente qu'une petite part du déficit de ces pays. Jean-Baptiste Meyer a toutefois relevé la nécessité d'étudier l'impact des mouvements d'émigration sur la formation, l'éducation, la viabilité et la reproduction des capacités locales de santé sans se limiter à une évaluation purement quantitative.

L'idée que l'on se fait de la fuite des cerveaux et que l'on assimile à une perte de longue durée ou même permanente de ressources humaines, est en partie dépassée, selon Jean-Baptiste Meyer. Cela est dû à des changements sensibles des habitudes de mobilité et de communication, notamment aux transports moins chers qui facilitent la migration de courte durée et rendent concevable le passage d'une frontière pour se rendre à son travail chaque matin; à l'augmentation des retours, à la transmigration et aux flux d'information accessibles par satellite; et aux contributions de la diaspora aux initiatives prises dans le pays d'origine. Selon Jean-Baptiste Meyer, un paradigme de la circulation a ainsi fait son apparition, et l'idée d'un "gain de connaissances et de compétences" est passée au premier plan dans les années 1990, avec au fond deux options: le retour ou la diaspora. Le retour des migrants dans les nouveaux pays industrialisés d'Asie a été particulièrement heureux depuis la fin des années 1980, mais les conditions permettant de reproduire ce succès ailleurs (notamment une forte croissance économique) ont souvent fait défaut. Vers le milieu des années 1990, l'option de la diaspora—c'est-à-dire des expatriés très qualifiés gardant des liens avec leur pays d'origine et désireux de contribuer à son développement—est apparue comme un moyen d'atténuer la fuite des cerveaux et la pénurie de ressources humaines au Sud. Comme nouveau paradigme théorique et option politique, elle a été soumise à un examen rigoureux et s'est exposée à diverses critiques, qui contestent l'ampleur du phénomène, la viabilité des initiatives de la diaspora et leur impact réel sur le développement des pays d'origine.

Jean-Baptiste Meyer a en outre expliqué que lorsqu'on recherchait des lignes directrices en politique publique et sociale pour gérer les problèmes de migration et de développement, on aboutissait à un tableau complexe. Il n'y a pas de recette générale puisque les réseaux, les pays, les conditions et les processus de développement sont multiples et divers. Il faut avoir, dans chaque cas, une vision claire de la dynamique des réseaux et des instruments de médiation ou des institutions qui font le lien entre des entités hétérogènes.

Jean-Baptiste Meyer a estimé que des concepts sociologiques pouvaient aider à comprendre cette dynamique et ses processus de médiation. La littérature spécialisée sur le capital social, l'économie sociale de l'innovation et des réseaux fournit des clés permettant d'interpréter ce qui se passe dans les réseaux de la diaspora. Des entités traditionnelles—telles que des institutions publiques nationales et locales, de même que des entreprises, des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations intergouvernementales—pourraient être associées à la constitution de réseaux durables d'expatriés.

Binod Khadria, chargé de discuter de cet exposé, est revenu sur la diaspora, apparue dans les années 90 comme un moyen d'atténuer la fuite des cerveaux au Sud mais aussi cible de diverses critiques. Pourquoi, s'est-il demandé, l'option de la diaspora ne rallie-t-elle pas les mêmes suffrages que l'option du retour? Mettrait-elle en jeu certains intérêts des pays du Nord?

Selon Binod Khadria, l'option de la diaspora présente un double défi: 1) convaincre les leaders de la diaspora du Sud établis dans des pays du Nord de donner la priorité à cette option comme stratégie de développement partant de la base; et 2) convaincre les pays d'accueil et les organisations intergouvernementales des avantages de cette option par rapport à celle du retour.

En réponse, Jean-Baptiste Meyer a réaffirmé l'importance de l'option de la diaspora, si l'on se fonde en particulier sur des données concernant les communautés d'immigrés asiatiques en Amérique du Nord. Il a reconnu que l'Etat, en s'impliquant et en jouant davantage un rôle de facilitateur, pouvait renforcer l'orientation sociale des efforts de la diaspora. En général, cependant, les données étant très limitées, il est difficile de déterminer de quels types de migrants il s'agit (travailleurs, réfugiés, proches de migrants qui les ont précédés, etc.). De plus, les modes de socialisation des migrants dans les pays d'accueil dépendent pour une large part de leur niveau de qualification. Par exemple, si les migrants très qualifiés ont tendance à dépendre de réseaux constitués à partir de communautés épistémiques, la socialisation dans le pays d'accueil, pour les migrants peu qualifiés, passe plutôt par les liens ethniques et familiaux. Jean-Baptiste Meyer a noté que la propension des diasporas à contribuer au développement de leur pays d'origine dépendait dans une large mesure des attitudes tant dans les pays d'envoi que dans les pays d'accueil.

Un participant a instamment engagé l'assistance à manier avec précaution la question de la migration circulaire et les politiques conçues pour l'encourager, qui, dit-il, risquent d'entraver le développement et, de manière générale, ne permettent pas aux familles de s'établir définitivement. En outre, a-t-il ajouté, la migration ne saurait être dissociée de la demande d'emplois et des structures qui, très concrètement, sont à la base de l'organisation de la production dans une société. Dans ce sens, la migration ne peut pas être "planifiée". L'exemple donné à ce propos a été celui du recrutement des travailleurs au Japon, qui se caractérise par une approche "just-in-time" (juste à temps) correspondant à l'impératif de production "just-in-time".

Enchaînant sur ces commentaires, d'autres participants ont relevé la nécessité de mieux comprendre le rôle de l'Etat dans la migration et les processus de développement. Lorsqu'on parle de politique sociale, on a tendance à prêter un rôle à l'Etat central et, de fait, Hein de Haas a noté que l'Etat central avait un rôle fondamental à jouer dans le développement social, puisque le phénomène de la migration mettait en évidence l'incapacité des Etats à garantir une sécurité sociale de base. Cependant, comme l'a fait remarquer un autre participant, c'est au niveau local que se font sentir bien des effets sociaux de la migration, les envois de fonds par exemple. La migration aujourd'hui va souvent de pair avec des politiques sociales décentralisées ou en voie de décentralisation, dans lesquelles les autorités locales sont appelées à jouer un rôle essentiel et les populations locales censées participer à la prise de décision. En réponse, Jean-Baptiste Meyer a souligné que le succès des efforts déployés par les Etats pour coordonner les investissements de la diaspora dans le développement dépendait de l'engagement non seulement de l'Etat mais aussi de nombreux autres acteurs.

## **Conséquences de la migration pour les rapports sociaux entre hommes et femmes et les régimes de soin et d'assistance aux personnes**

Avec la féminisation de la migration qui devient de plus en plus un phénomène mondial et l'émigration des hommes qui touche de nombreux ménages dans les pays d'envoi, les dimensions féminine et masculine de la migration et de la protection sociale réclament une attention particulière. Les conséquences de la migration pour les soins aux proches restent insuffisamment étudiées. Les recherches sur les chaînes globales des soins ont porté essentiellement sur les employées de maison et le personnel soignant féminin, la demande des pays riches et l'offre de main-d'œuvre des pays moins nantis faisant tout le dynamisme du commerce mondial des services à la personne. Mais quelles sont les conséquences de la migration pour les soins et l'assistance aux personnes dans les pays d'envoi? Cette séance a été consacrée à l'étude des conséquences de la migration pour les rapports sociaux entre hommes et femmes et le dispositif des soins dans les pays en développement, ainsi que de la pertinence avec laquelle la notion de chaîne globale des soins s'applique à la migration dans les pays du Sud.

Mettant leur exposé en perspective, Eleonore Kofman et Parvati Raghuram ont rappelé qu'au cours de la dernière décennie les questions de financement et de fourniture des soins dans les politiques publiques et sociales avaient suscité un énorme intérêt. La littérature consacrée aux soins et à l'assistance aux personnes s'est néanmoins en grande partie bornée à analyser les activités, concepts et modèles du Nord. Pourtant, il est aujourd'hui admis que le social a largement contribué au Sud à atténuer certains des effets des politiques économiques néolibérales, et l'on s'accorde de plus en plus à reconnaître le rôle de la politique sociale dans les processus de développement.

Les deux conférencières ont fait allusion au contexte global, évoquant le glissement qui s'est opéré dans le monde dans le panachage des services publics et privés et qui, avec les politiques néolibérales, a amené l'Etat à réduire des services qu'il fournissait directement. Après avoir montré que les soins et l'assistance aux personnes étaient le plus souvent laissés aux femmes, Eleonore Kofman et Parvati Raghuram ont fait valoir que ces changements avaient surtout touché les femmes, qui avaient fait leur entrée sur les marchés du travail, du secteur organisé comme du secteur informel, comme dispensatrices de soins dans de nombreuses régions du monde. Cependant, l'augmentation du taux d'activité des femmes a aussi privé de personnel les soins informels non rémunérés que les femmes avaient souvent dispensés dans le passé, ce qui a dopé la demande de soignantes rémunérées. Ce sont de plus en plus des femmes immigrées qui répondent à cette demande.

Ainsi, selon Eleonore Kofman et Parvati Raghuram, un grand nombre de femmes migrantes se déplacent pour prodiguer des soins dans des contextes et des cadres divers: en qualité d'employées de maison et de soignantes professionnelles—aides soignantes chevronnées, infirmières et travailleuses sociales, qui s'occupent d'enfants, d'adultes, de personnes handicapées et de personnes âgées à domicile, dans des maisons de retraite ou d'accueil et des hôpitaux. Les femmes se déplacent aussi pour d'autres raisons—comme proches de migrants, petites commerçantes, ouvrières agricoles ou d'usine, professionnelles du sexe et artistes, et pour exercer toute une gamme d'autres métiers professionnalisés. Leur mobilité entraîne un déficit des soins dans les régions qu'elles quittent. Ainsi, la demande de soins est à la fois provoquée et satisfaite par l'emploi de femmes, ce qui met en lumière les rapports complexes de cause à effet qui existent entre la migration, la main-d'œuvre féminine et les régimes de soins et d'assistance aux personnes.

Les conférencières ont expliqué qu'initialement les rapports entre genre et soins étaient un sujet d'étude privilégié de l'économie féministe, de la sociologie du travail et de la politique sociale. Récemment, les transferts de main-d'œuvre du Sud vers le Nord ont retenu l'attention des chercheurs, qui ont commencé à les incorporer dans des analyses par sexe des emplois et des régimes de soins et à explorer les liens entre ces trois pôles, en particulier au moyen du concept de chaîne globale des soins. Certains de ces travaux ont aussi puisé dans l'abondante œuvre de théorisation des philosophes féministes sur l'éthique féministe des soins.

Mais Eleonore Kofman et Parvati Raghuram ont constaté des omissions et des carences dans la connaissance de ces trois domaines, en particulier en ce qui concerne le Sud. On est parti implicitement de l'idée que de nombreux aspects des régimes de soins du Nord étaient universels et on les a extrapolés à d'autres contextes sans se rendre compte des limites de leur applicabilité. On a aussi formulé des questions théoriques sur les liens entre migration, genre et soins et élaboré des modèles en ayant essentiellement à l'esprit la migration Sud-Nord. Il est important de remettre en question certains des présupposés qui sous-tendent cette analyse et de dégager les questions qu'il faudrait se poser pour cerner de plus près la réalité des soins au Sud.

Attirant l'attention sur le ménage et la communauté, par exemple, Eleonore Kofman et Parvati Raghuram ont expliqué que partout au Nord, le ménage devenait plus complexe en raison de la marchandisation, de l'évolution de la présence des secteurs privé, communautaire et public, et du recours croissant à du personnel immigré, au bénéfice de divers types de contrats de travail, pour dispenser soins et assistance aux personnes. Travail rémunéré et travail non rémunéré coexistent, engendrant parfois des formes hybrides alliant l'officiel à l'informel. Le ménage n'est pas soumis à un contrôle strict et l'Etat semble plus désireux d'assurer une circulation rapide des personnes actives, surtout dans certains pays d'Asie. En même temps, le rôle du troisième secteur, la communauté, comme dispensateur de soins s'est développé dans le secteur formel. A l'autre extrémité du spectre moins formel, se trouvent les activités bénévoles, organisées par des associations religieuses et autres ou par des voisins. Comme l'a montré la discussion sur les envois de fonds, les rapports entre famille et communauté doivent être examinés de plus près.

En évoquant les changements qui se sont produits dans les régimes de soins au Nord et au Sud et en mettant en évidence les similitudes et les différences de méthodes et d'arrangements, Eleonore Kofman et Parvati Raghuram ont conclu que ni le Nord ni le Sud ne devraient être traités comme une catégorie homogène. Il existe au Nord divers types de régimes sociaux qui sont constamment remodelés—par la restructuration néolibérale de l'Etat providence, par exemple, ainsi que par la diffusion des normes et des politiques européennes, relatives en particulier à la garde des enfants. Le Sud lui aussi est hétérogène: il comprend des pays à revenu intermédiaire qui sont des pôles d'immigration et ont commencé à appliquer des politiques sociales actives et/ou sont intervenus dans la fourniture des soins; des pays grands exportateurs de soignants et des pays dont le système des soins a été dévasté par la pandémie du VIH/sida. La politique sociale et les soins, lorsqu'ils se développent au Sud, ont plus de chances de prendre la forme de subventions et d'une régulation des secteurs bénévole et privé que celle d'une prestation directe de services. Ce développement sera motivé aussi par le déficit des soins, dû au fait que les femmes, dans les pays d'envoi comme dans les pays d'accueil, travaillent hors du foyer, principalement, mais pas exclusivement, dans le secteur des soins (comme employées de maison et dispensatrices de soins dans les familles; ou comme aides, soignantes et infirmières dans les secteurs formels, public et privé, et bénévole).

Thanh-Dam Truong et Diane Sainsbury ont discuté de cet exposé. Thanh-Dam Truong a d'abord abondé dans le sens d'Eleonore Kofman et de Parvati Raghuram et estimé que les modèles d'analyse habituels ont tendance à être trop eurocentriques; apparus en Europe, ils sont dérivés de la théorisation sur la restructuration de l'Etat providence européen et la défense du "social" comme expérience culturelle. Il faut approfondir le travail anthropologique (au micro niveau) sur les "réseaux d'entraide", a-t-elle dit, pour jeter d'autres éclairages sur un modèle dont l'orientation est surtout économique. Elle a appelé de ses vœux des études sur les soins et l'assistance aux personnes comme "expérience vécue par ceux qui reçoivent les soins comme par ceux qui les dispensent", et a émis l'idée que, selon la nature des réseaux d'entraide, la qualité des soins pouvait être améliorée ou dépréciée.

Dans ses observations, Diane Sainsbury a défendu les modèles d'analyse habituels qui sont pour elle des outils utiles, mais a noté que, dans l'exposé, le traitement des "régimes de soins" semblait être éclipsé par la notion de "chaînes de soins". Elle a également évoqué le problème beaucoup plus général (qui concerne tous les exposés) des "concepts qui voyagent" dans le cas d'études comparatives ou même mondiales. Dans quelle mesure un concept ou un modèle, conçus pour l'analyse d'un contexte particulier, sont-ils utiles transposés dans d'autres contextes?

Plusieurs participants ont fait rebondir la discussion sur le sens et l'utilité de passer par le "régime" pour analyser le bien-être, la politique sociale et les comportements en matière de soins et d'assistance, ainsi que sur le sens du concept de chaîne des soins comme moyen de remonter la filière de l'exploitation des migrantes employées de maison ou travaillant comme dispensatrices de soins dans leur pays d'accueil. Eleonore Kofman et Parvati Raghuram ont reconnu les limites de l'approche traditionnelle des régimes sociaux et de la transposabilité de la notion d'Etats providence au monde en développement. Elles ont aussi relevé que le concept de régime n'est pas statique mais peut évoluer. Elles ont en outre fait observer que l'emploi des concepts de politique sociale et de protection sociale pouvait enrichir le débat au Sud en faisant entrer des droits dans le discours, que les politiques puissent ou non être appliquées.

## **Migration et développement social: dimensions organisationnelles et politiques**

Les migrants influent aussi sur la politique sociale et la prestation de services au travers des organisations qui défendent leurs intérêts, ceux de leurs familles et de leurs communautés, dans les pays d'envoi et dans les pays d'accueil. Il existe aussi divers mécanismes formels et informels qui permettent aux migrants de peser aux niveaux local et national dans les structures politiques et les processus décisionnaires des pays d'envoi. Les panélistes se sont intéressés aux liens organisationnels et politiques qui ont une incidence sur la politique sociale et les dispositions prises en matière de services. Ils ont essayé de voir quelles tendances à la coopération se dégagent des politiques de migration menées dans les régions du Sud et se sont interrogés sur l'applicabilité du modèle transnational ou de réseaux transnationaux (et sur leur pertinence pour la politique sociale) dans un contexte Sud-Sud.

Nicola Piper a commencé par relever le rôle des associations de migrants, des syndicats et d'autres organisations compétentes de la société civile, qui fournissent des services essentiels et plaident la cause des migrants auprès des politiques. Ce rôle, reconnu à la fois par les universitaires et les décideurs politiques, est d'autant plus important qu'il n'existe généralement pas de politiques publiques ciblant les populations immigrées. Le vide constaté dans la fourniture des services et le travail de sensibilisation a donc été comblé dans une large mesure par la société civile.

Nicola Piper a mis en lumière les différents types d'organisations qui s'occupent des migrants et de leurs problèmes. Toutes ces organisations ont leurs forces et leurs faiblesses, selon leur "histoire", leurs structures et les régimes politiques dans lesquels elles opèrent. Ces caractéristiques peuvent être à la fois des chances, qui les aident à plaider la cause des migrants et en faciliter l'organisation politique, et des obstacles à ces activités.

Nicola Piper a estimé qu'il était vital pour les migrants de participer à la vie politique et de s'organiser collectivement pour avoir quelque influence sur l'élaboration des politiques aux niveaux mondial, régional et national et que leur mouvement n'aurait de poids que si des alliances se formaient entre diverses organisations. Cependant, cela n'est possible qu'à partir du moment où les gouvernements reconnaissent aux migrants le droit de s'organiser, d'adhérer à des syndicats ou de former d'autres types d'organisations.

Sur cette toile de fond, Nicola Piper a étudié les différents mécanismes et processus formels et informels par lesquels les migrants peuvent tenter et tentent effectivement d'influer sur les structures politiques et la prise de décision aux niveaux local, national et régional. Ces processus, et le choix de certains circuits institutionnels ou les obstacles à l'accès de ces circuits, résultent de structures d'opportunités variables. Les obstacles auxquels se heurtent les migrants tiennent à des facteurs multiples: leur "histoire" spécifique (par exemple, leur mode d'entrée, leur position sur le marché du travail, leur niveau de qualification, leur ethnie, leur sexe, etc.); les possibilités politiques qui leur sont offertes d'adhérer à des organisations en place ou d'en créer de nouvelles; les forces et les faiblesses des différentes organisations attentives aux problèmes des migrants.

Il ressort de travaux universitaires récents qu'il est vital que les migrants s'organisent et que leurs organisations s'allient pour obtenir de meilleurs services et des politiques plus propres à les protéger, eux et leurs familles. Certains éléments (provenant en particulier de recherches effectuées en Asie) indiquent que des réseaux intrarégionaux sont en cours de formation. Nicola Piper a mis en évidence d'importantes lacunes à la fois dans la théorie et les données empiriques de la littérature existante, notamment a) la faisabilité et l'utilité d'une politique transnationale, et b) le rôle des organisations dans la défense des migrants et de leurs familles et la fourniture de services à cette clientèle à tous les stades du processus migratoire (y compris avant la migration, pendant la migration, auprès des proches restés au pays et au retour). Elle a demandé que soient approfondis les sens du mot "transnational", dans le meilleur des cas à partir d'un ensemble de données provenant de sites multiples. Pour le moment, les études de cas nationales prédominent et les méthodologies vraiment transnationales sont d'un emploi rare.

Nicola Piper a poursuivi en traitant des questions suivantes, dans le contexte des contrats temporaires:

- De quelle façon la nature transfrontalière de la migration incite-t-elle les syndicats à donner une dimension transnationale à leur fonctionnement?
- Comment surmonter les sérieuses limites que présente le syndicalisme classique pour ce qui est de l'organisation des travailleurs migrants?
- Quelle est la nature spécifique de l'organisation des mouvements sociaux? Des alliances se forment-elles parmi la myriade des organisations de la société civile?
- Quel rôle d'autres groupes de la société civile (par exemple des associations de juristes ou des organisations religieuses) jouent-ils dans la promotion des droits des migrants, et quelle place tiennent-ils dans les réseaux existants?

Sur la question des rapports entre migration et développement, Nicola Piper a fait valoir qu'il était louable d'une certaine manière de saluer les migrants comme des "agents de développement", ce qui prouvait qu'ils n'étaient pas considérés uniquement comme victimes du sous-développement, mais qu'il ne fallait pas limiter le champ d'investigation à l'économie. Les migrants veulent être reconnus comme autre chose que des agents *économiques*, avoir davantage voix au chapitre dans l'élaboration des politiques et devenir aussi des acteurs *politiques*. La diaspora et les autres associations de migrants doivent être considérées comme des partenaires dans le développement, et non comme des clients. La notion de "co-développement" doit donc s'appliquer aussi à la sphère politique. En d'autres termes, il faut que les universitaires travaillant sur la politique sociale, les mouvements sociaux et la politique transnationale, le développement et la migration, se concertent davantage.

Dan Gallin, chargé de discuter de l'exposé, a estimé qu'il fallait aussi considérer les questions générales d'exploitation et de rapports de force lorsqu'on traite de la condition des travailleurs migrants. Il s'est félicité de l'accent mis sur la nécessité pour les travailleurs migrants de s'organiser collectivement car c'est le seul moyen pour eux de devenir des agents du développement et pas seulement des "victimes" du sous-développement. C'est une démarche

qui part des droits, en ce sens que les droits ne sont accordés aux êtres humains par des forces supérieures mais plutôt quelque chose pour laquelle il faut se battre et qu'il faut pouvoir revendiquer en position de force. Cependant, il a critiqué les propos "un peu trop généraux" sur le déclin des syndicats dans le monde après la restructuration économique et sur les difficultés que les travailleurs informels posent aux syndicats. Il a estimé qu'il ne fallait pas exagérer ces problèmes, qui sont cependant réels, et qu'il ne manquait pas d'exemples pour montrer que la situation désastreuse des années 1980 et 1990 s'était quelque peu renversée. En outre, Dan Gallin a fait remarquer que le facteur de la répression était sous-estimé. Au fond, critiquer les carences des syndicats revient à blâmer la victime. Dans bien des pays, les syndicats seraient plus forts si les droits syndicaux et la liberté d'association étaient pleinement respectés.

Les participants à l'atelier ont soulevé nombre d'autres questions lors de la discussion. Ils ont évoqué notamment l'importance de tenir compte des recherches et des littératures locales sur la migration pour en comprendre d'autres aspects, la différence entre le droit inscrit dans la loi et l'accès dans la pratique à la protection sociale et aux services, ainsi que les relations entre des organisations de types différents comme les ONG et les syndicats, et leurs capacités respectives (ou communes) à influencer les politiques et le processus politique. Dans sa réponse, Nicola Piper a fait état du paysage changeant des organisations politiques des migrants et de l'importance du contexte lorsqu'on porte des jugements sur le rôle et l'efficacité d'organisations aussi différentes que les syndicats ou les ONG.

## **Dynamique régionale**

La dernière réunion-débat de l'atelier a été consacrée à la présentation et à la discussion d'études générales sur les comportements et la dynamique migratoires intrarégionales en Amérique latine, en Asie et en Afrique subsaharienne, à l'étude des différences et des points communs que présente la migration dans les régions du Sud et à leurs conséquences pour la politique sociale.

### ***Amérique latine***

Andrés Solimano a présenté le cas de l'Amérique latine, région d'émigration nette (c'est-à-dire où les émigrants à destination du reste du monde sont plus nombreux que les immigrants). En même temps, les migrations à l'intérieur de la région augmentent entre les pays qui ont des frontières communes et parlent la même langue, mais qui se différencient fortement par leurs revenus par habitant, comme le Pérou et le Chili ou la Bolivie et l'Argentine. En Amérique centrale, d'importants flux migratoires vont du Nicaragua vers le Costa Rica, d'Haïti vers la République dominicaine et du Guatemala, du Honduras (et d'autres) vers le Mexique, qui peut être une étape pour se rendre aux Etats-Unis ou au Canada. En Amérique latine, les migrations intrarégionales dominent donc dans les migrations Sud-Sud: 3,4 millions de personnes vivent et travaillent dans un pays d'Amérique latine ou des Caraïbes différent de celui où elles sont nées. La plus grande partie des flux en Amérique latine sont des mouvements migratoires Sud-Nord, bien que la proportion des migrations Sud-Sud soit loin d'être faible.

Andrés Solimano a dégagé ensuite les facteurs communs aux flux migratoires internationaux tant Sud-Nord que Sud-Sud. Dans le contexte de l'Amérique latine, ce sont les écarts de développement, tant avec les pays développés qu'entre pays en développement, qui régissent l'ampleur et l'orientation des mouvements migratoires. De plus, l'instabilité économique récurrente, la croissance et les crises financières, la pauvreté, l'inégalité et l'emploi informel sont caractéristiques du paysage économique et social de la région et ont affecté les flux migratoires, malgré la reprise de la croissance économique, due pour une large part à la hausse des prix des produits de base au cours des cinq dernières années. Les facteurs politiques ont eu aussi une grande influence sur les flux migratoires en Amérique latine, tant dans le passé que de nos jours où, dans certains pays du moins, ils estompent la distinction

entre les mouvements de réfugiés et ceux des migrants économiques. Les régimes militaires qui étaient au pouvoir en Argentine, au Brésil, au Chili et en Uruguay dans les années 1960 et 1970 ont conduit de nombreuses personnes, surtout des membres de professions libérales et des intellectuels, à s'exiler et à émigrer. De même, le conflit qui déchire la Colombie depuis quarante ans et le changement politique et les turbulences actuelles au Venezuela ont entraîné une forte émigration des classes moyenne et supérieure à destination des Etats-Unis et d'autres pays.

Selon Andrés Solimano, la migration internationale complique l'application de politiques sociales, tant dans les pays d'envoi que dans les pays d'accueil. D'une part, les gouvernements d'Amérique latine commencent à reconnaître la nécessité d'assurer une protection sociale et d'apporter une aide juridique à leurs nationaux résidant à l'étranger (émigrants). De l'autre, dans les pays d'accueil, les migrants qui ne sont pas tout à fait en situation régulière peuvent avoir des difficultés à accéder à des emplois stables et aux services sociaux en matière de santé, d'éducation, de logement, de retraite et d'assurance chômage, pour eux et leurs familles. De plus, les migrants travaillent souvent dans le secteur informel des pays d'accueil (ils sont employés de maison, travaillent dans la restauration ou l'agriculture) et, en tant que tels, ont peu de chances de bénéficier des systèmes officiels de protection sociale. Ils sont très exposés au risque de perdre leur emploi et leur revenu et n'ont guère la possibilité de s'en protéger par l'assurance sociale ou des assurances contractées sur le marché. Pour les migrants économiquement faibles, les marchés financiers et les assurances sont peu abordables. En général, la protection sociale publique couvre mieux les nationaux que les immigrés. Andrés Solimano a expliqué que la politique sociale comportait toujours un élément de redistribution car ceux qui paient des impôts ne sont pas exactement les mêmes que ceux qui perçoivent des allocations sociales. Comme les immigrés n'ont généralement qu'une influence politique limitée dans leur pays d'accueil, leur demande de redistribution est moins forte que celle des nationaux. Cela peut avoir une incidence sur les allocations sociales perçues par les migrants si elles sont financées par les impôts.

Andrés Solimano a montré que divers mécanismes privés, publics et communautaires permettaient d'atténuer ces risques: auto-assurance, soutien de la famille ou d'un autre réseau, assurances contractées sur le marché et assurances sociales de l'Etat, d'ONG et d'organisations de la société civile. Il a ajouté que la migration entraînait souvent une augmentation de la demande de services sociaux dans les pays d'accueil, du Nord comme du Sud.

Annelies Zoomers et Philip Muus ont discuté de l'exposé. La première a soulevé des questions complémentaires, notamment sur l'importance des migrations Sud-Sud d'Asie vers l'Amérique latine; la particularité de l'Amérique latine où les pays ont la langue en commun, ce qui facilite la migration; l'omission, dans la plupart des analyses, des migrants en transit et des migrants autochtones comme catégories distinctes; et le fait que la réduction des motifs de migration dans la région à une stratégie préventive de diversification des risques ne tient pas compte des migrants qui quittent leur pays chassés par des crises et des catastrophes naturelles (et dont la décision est consécutive aux événements). Philip Muus a souligné l'importance des anciens liens coloniaux pour les comportements migratoires, y compris pour les migrants de double nationalité, statut qui est inaccessible pour la majeure partie des autochtones. Il a réaffirmé le rôle important que jouaient les pouvoirs publics locaux, les communautés et les ONG dans la protection sociale dans un contexte de décentralisation ou là où les populations locales bénéficient peu de la protection des institutions centrales de l'Etat. Enfin, Philip Muus a souligné la nécessité d'étudier les modes d'utilisation des fonds envoyés de l'étranger et la gestion des risques dans les pays de la région pour repérer d'éventuelles différences entre eux.

Dans sa réponse, Andrés Solimano a reconnu l'importance d'une analyse détaillée des migrants par type de migrants et par destination, bien que le manque de données la rende

souvent difficile. Il a fait remarquer en outre que bien que les migrations déclenchées par les crises et les catastrophes ne semblent pas s'inscrire dans une stratégie de réduction des risques, elles cadrent cependant avec la diversification des risques pour ce qui est des conséquences parfois incertaines des crises pour les individus et les ménages à court et à moyen terme.

## **Asie**

Binod Khadria a commencé par souligner l'énorme hétérogénéité de l'Asie comme région. L'Asie centrale, l'Asie de l'Est, de l'Ouest, du Sud et du Sud-Est forment en effet des subdivisions distinctes. Cela change le champ d'investigation car, au lieu de brosser à grands traits le tableau des migrations dans l'ensemble de l'Asie, on est amené à mettre en lumière les caractéristiques de chacune de ces subdivisions régionales. Il s'est surtout intéressé dans son analyse à la politique sociale en Asie du Sud, où règne un équilibre unique en ce sens que la moitié de l'émigration part de l'Asie du Sud et que l'autre moitié est une migration Sud-Nord. Cette sous-région est en fait un microcosme de réalités sociales complexes résultant d'une interaction entre les flux migratoires Sud-Sud et Sud-Nord.

Binod Khadria en a ensuite tiré les conséquences, qu'il a regroupées en trois catégories distinctes: les coûts des envois de fonds (les frais bancaires par exemple), les filets de sécurité sociale et la réinsertion au retour. Il a étudié comment les envois de fonds, qui sont relativement plus faciles et moins coûteux entre les pays de l'Asie du Sud, permettent aux Etats de renforcer leur offre de services sociaux; quels filets de sécurité sociale sont nécessaires pour combattre les effets néfastes de la migration temporaire et de son corollaire, le retour des migrants et quelles mesures de politique sociale peuvent être prises pour réinsérer les migrants de retour dans leurs pays d'origine, leurs communautés et leurs familles. Il a cité en exemple les politiques et interventions sociales de quelques pays: le Bangladesh, la Chine, l'Inde, le Pakistan, les Philippines et Sri Lanka.

Binod Khadria a recommandé l'adoption d'une approche plus holistique de la politique sociale afin d'établir entre l'Asie et sa diaspora un lien qui favorise un développement social durable de toute la région, ainsi que son développement économique et politique. Il a suggéré dans ce contexte que des groupements économiques régionaux tels que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC) envisagent une plateforme commune pour le développement social. Si les "ressources de la diaspora" étaient mieux mises à profit, a-t-il dit, les trois parties en présence— les pays asiatiques d'origine, les migrants d'Asie en qualité de diaspora régionale et les pays d'accueil des migrants—seraient gagnantes. De l'avis de Binod Khadria, il faudrait choisir entre la promotion du commerce et des affaires à court terme, et la réduction à long terme de deux types de pauvreté sociale dans la région—celles de l'éducation et de la santé—deux domaines dans lesquels la politique sociale pourrait avoir les plus grands effets et apporter une contribution durable au développement général.

Binod Khadria a fait valoir que si l'instabilité des politiques d'immigration des pays du Nord fragilisait les pays en développement d'Asie, rendant vulnérables tant les migrants et leurs familles au microniveau que les sociétés et les pays d'émigration au macroniveau, cette vulnérabilité pouvait être atténuée par des interventions touchant à la politique sociale et à la prise en charge des services sociaux, sans lesquelles les politiques économiques de croissance resteront toujours bancales. Binod Khadria a estimé que les premières initiatives concrètes à prendre pour remédier à cette situation seraient pour les pays du Sud de coopérer et de se montrer solidaires en se fondant sur les recherches et les données empiriques.

Les commentaires de Gabriele Köhler et d'Eskil Wadensjö, qui ont discuté de l'exposé de Binod Khadria, ont fait écho aux préoccupations exprimées sur la grande diversité non seulement de l'Asie, mais aussi des catégories de migrants. Gabriele Köhler a relevé les différences entre les migrants du secteur organisé et ceux du secteur informel, entre les

migrants Sud-Nord et les migrants Sud-Sud. Elle a constaté que la forte prévalence de la migration interne, en particulier en Asie du Sud, n'était pas prise en compte dans l'exposé de Binod Khadria. Eskill Wadensjö a fait remarquer que les diverses régions géographiques d'Asie se différenciaient parfois fortement entre elles par le niveau de développement économique, le régime politique, la forme de migration dominante et les politiques menées à l'égard de la migration et des migrants. Des politiques sociales adaptées à tous les groupes et dans tous les domaines devront forcément refléter cette diversité. Binod Khadria a reconnu que les recherches futures devraient s'intéresser de plus près à ces différences intrarégionales, et a souligné la nécessité de disposer de données plus abondantes et de meilleure qualité dans toute la région.

Face à cette immense diversité de l'Asie, la critique de Gabriele Köhler s'est concentrée sur l'Asie du Sud et plus précisément sur les conséquences de la migration des travailleurs sur les enfants, domaine dans lequel le rôle vital de la politique sociale est peut-être le plus visible. Selon les données du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la migration touche les enfants de manières diverses. Il y a les enfants qui émigrent seuls, ceux qui émigrent avec leurs parents et ceux qui restent dans le pays lorsque les adultes émigrent. Chaque situation engendre des besoins particuliers auxquels la politique doit répondre. Gabriele Köhler a mis en lumière trois grands ensembles de politiques capables de rapprocher les politiques sociales (en particulier pour l'enfance) des politiques de la migration: l'un agit *indirectement* sur la migration, en harmonisant la législation relative à l'emploi ou en facilitant la création d'emplois, par exemple; l'autre agit *directement* sur la migration, par la création d'organisations pour les travailleurs migrants (des bureaux de placement par exemple) ou la surveillance de celles qui existent déjà et par des accords bilatéraux sur la régulation du travail et de l'emploi; et le troisième, enfin, tend à réduire spécifiquement l'impact de la migration sur les enfants. L'éducation obligatoire, des soins de santé primaires gratuits dispensés aux enfants là où ils se trouvent et le droit à des repas en milieu scolaire, des incitations à la scolarisation propres à réduire le travail des enfants et des encouragements à l'organisation de la garde des enfants restés au pays, comptent parmi les mesures à ranger dans cette dernière catégorie.

## **Afrique**

Comme l'étude sur l'Asie, l'exposé d'Aderanti Adepaju a insisté sur l'hétérogénéité de l'Afrique et a surtout porté sur l'Afrique subsaharienne (ASS).<sup>3</sup> En ASS, comme dans les autres régions, les migrations internes, intrarégionales et internationales s'inscrivent dans des contextes socioethniques, politiques et économiques divers. A la différence des autres régions, l'émigration en provenance de l'ASS est alimentée non seulement par l'instabilité politique, la pauvreté et la croissance démographique rapide mais aussi par des conflits ethno-religieux, ce qui estompe la distinction entre réfugiés et migrants économiques. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions du monde, ces migrations sont largement intrarégionales.

Aderanti Adepaju a aussi montré que ces configurations complexes évoluent de manière dynamique et se traduisent par une migration féminine croissante, une diversification des destinations des migrants, la transformation des mouvements de travailleurs en un commerce et par l'émigration d'un personnel de santé qualifié et de membres d'autres professions libérales. La formation d'unions économiques sous-régionales pousse dans une certaine mesure les sociétés à retrouver l'homogénéité qu'elles connaissaient naguère dans les sous-régions. Certaines unions sont souvent dominées par l'économie d'un seul pays qui a tendance à attirer les migrants des autres pays. Si l'émigration de professionnels qualifiés, les liens entre la diaspora et les pays d'origine et les fonds envoyés par les migrants d'Afrique et du reste du monde, posent des difficultés à de nombreux pays, ils leur ouvrent aussi des opportunités. Pour le moment, la plupart des pays manquent de programmes et de politiques

---

<sup>3</sup> L'auteur n'ayant pas pu participer à la réunion, l'étude a été présentée par Frank Laczko.

synchronisés en matière de migration, ainsi que de données qui puissent informer ces politiques.

Aderanti Adepoju a noté en outre que, malgré la richesse et la diversité de ses ressources, l'ASS est la région la plus pauvre du monde et que la plupart des pays qui la forment ont de tels indicateurs du développement humain qu'ils sont très mal classés au niveau mondial. L'analphabétisme demeure élevé et la situation sanitaire continue à se dégrader. La situation sociale ne donne que de rares signes d'amélioration car bien des pays n'ont pas réussi à créer des emplois, bien que s'étant pliés à de sévères politiques d'ajustement structurel. En fait, les mesures de stabilisation et d'ajustement ont encore aggravé la situation sociale déjà difficile des individus et des familles, qui ont subi de plein fouet les conséquences de la réduction des dépenses sociales par le gouvernement. L'accès à l'éducation, aux soins et à d'autres services sociaux s'est encore restreint de sorte que les conditions d'existence de la population, en particulier des pauvres, se sont détériorées.

La politique sociale de l'Afrique, a expliqué Aderanti Adepoju, est construite autour de l'emploi, de l'éducation et de la santé. Les résultats des politiques sociales se mesurent donc au niveau du développement humain et social, qui dépend à son tour du revenu, de l'éducation et de l'espérance de vie de la population. Dans le domaine de la santé, les migrants sont particulièrement exposés aux risques à cause de la vulnérabilité de leur situation et de leur accès restreint aux services de santé. Comme ailleurs, les migrants en Afrique ont généralement plus de difficulté que d'autres groupes à accéder aux services sociaux et, de ce fait, à exercer leurs droits, en raison de problèmes liés à l'ethnicité et à l'identité comme aux pratiques et politiques discriminatoires des pays d'accueil. Les migrants et les réfugiés qui ne sont pas considérés comme des citoyens de plein droit peuvent se voir refuser l'accès de services. Si la situation des femmes peut être précaire, celles des femmes migrantes l'est plus encore car elles ne peuvent avoir accès ni au crédit ni à la terre. Elles souffrent dès la naissance de discriminations à différents niveaux—à la maison, à l'école, au lieu de travail et dans la société—et leur accès à l'emploi est très limité: à qualifications égales et à profil professionnel égal, elles ont moins de chances qu'un homme d'obtenir un emploi et ne percevront pas le même salaire que lui.

Les multiples problèmes qui se posent dans toute l'ASS—détérioration de l'état sanitaire de la population, pauvreté, chômage, insécurité socio-économique et inégalités qui aggravent et creusent les disparités entre villes et campagnes, manque d'emplois décents, piètre qualité des services sociaux, manque de participation populaire et corruption endémique—sont encore compliqués par le manque de fiabilité des données qui ne permettent pas de dégager des tendances des indicateurs sociaux. Cependant, comme le fait remarquer Aderanti Adepoju, de plus en plus de gens vivront en ville et auront besoin d'une infrastructure de base (logement, eau potable, soins de santé). Il faut s'attaquer aux problèmes liés à l'urbanisation croissante et faire évoluer les attitudes traditionnelles envers l'emploi salarié des femmes et leur participation à la vie politique pour obtenir une amélioration de la politique sociale définie et appliquée dans la région. Surtout, les liens entre migration et politique sociale doivent être évalués de manière explicite et les politiques sociales incorporées dans les plans de développement nationaux et dans les directives politiques en matière de migration. Ce sont là des défis, a conclu Aderanti Adepoju, que les responsables doivent relever pour que la région accède à un développement durable.

Joakim Palme a résumé les commentaires communiqués par John Oucho, qui avait été chargé de discuter de l'exposé.<sup>4</sup> Selon John Oucho, l'analyse d'Aderanti Adepoju— bien qu'approfondie, si l'on considère qu'elle traite d'une région qui commence seulement à apprécier les rapports entre politique sociale et migration—pourrait être plus poussée si la politique sociale retenait davantage l'attention. En général, on ne voit pas très bien comment

---

<sup>4</sup> Lui non plus n'a pas pu participer à l'atelier.

la politique de la migration s'insère dans la politique sociale des différents pays et il serait particulièrement utile d'examiner comment les divers dispositifs régionaux régissant la migration (tels que l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique) sont considérés sous l'angle de la politique sociale ou des droits des migrants ou sont appliqués en Afrique subsaharienne. John Oucho a aussi suggéré d'accorder plus d'attention à la mesure dans laquelle les pays de destination de l'ASS, qui ont adhéré aux conventions et protocoles internationaux relatifs à la migration internationale, aux migrants et à leurs familles, respectent ou violent les droits des migrants à la santé, à l'éducation et au logement, et de se soucier d'autres problèmes plus graves tels que la xénophobie et les changements de politique défavorables qui ont obligé des migrants venus d'autres pays de l'ASS à y retourner ou à émigrer vers le Nord.

L'analyse d'Aderanti Adepoju et les commentaires de John Oucho ont tous deux mis en évidence la nécessité de recherches et de collectes de données systématiques dans la région pour permettre une étude plus fouillée des rapports entre politique sociale et migration par les universitaires africains. Frank Laczko et d'autres participants ont constaté qu'il était difficile de faire des comparaisons intrarégionales à partir des expériences régionales parce que la politique sociale et la migration étaient le plus souvent définies en termes généraux. Les recherches futures gagneraient à utiliser une grille d'analyse clairement définie.

## **Conclusion**

Au cours de la discussion finale, les organisateurs ont répété que la migration avait des dimensions à la fois nationales et internationales ou transnationales, et affectait donc la politique à tous les niveaux. La migration a aussi des répercussions sur le développement économique, les rôles respectifs des hommes et des femmes et les régimes de soins et d'assistance aux personnes, la protection sociale et la redistribution, et sur les relations entre les citoyens eux-mêmes et entre eux et l'Etat, dans les pays d'envoi comme dans les pays d'accueil. La migration a donc une incidence sur tous les domaines de la politique sociale et dépasse le niveau national, bien qu'il soit encore considéré comme la référence en matière de politique sociale. Enfin, si les migrants et leurs familles sont souvent perçus comme des agents du changement en raison des fonds qu'ils envoient dans leur pays d'origine mais aussi de la contribution "sociale" qu'ils y apportent (sous la forme de connaissances, de qualifications, de normes et de comportements acquis dans le pays d'accueil), ils sont aussi très vulnérables, exposés à des risques et à des difficultés très spécifiques, et ont besoin d'une protection spéciale.

L'assistance a plusieurs fois souligné en plénière la nécessité de mieux comprendre le développement social, la politique sociale et les modèles de politiques, surtout au vu de concepts tels que la cohérence des politiques ou du rôle attribué aux migrants dans l'ordre économique mondial actuel. A ce sujet, Katja Hujo a suggéré de replacer la politique sociale dans le cadre général du développement économique et social, ce que les études régionales ont manifestement fait. Nicola Piper a rappelé que le phénomène de la migration s'inscrivait dans le contexte de la mondialisation ou plutôt de la régionalisation. De ce fait, il est aussi influencé par la politique extérieure ou par la façon dont les organisations politiques, au travers de réseaux, défendent les droits des migrants au niveau national et transnational. De plus, on ne peut comprendre les réactions politiques face à la migration qu'en regardant comment elles se rattachent au modèle de développement adopté dans le pays en question.

Comme la dernière discussion portait sur les régimes politiques/sociaux et la façon dont la migration influence, contredit ou plébiscite des régimes sociaux ou de soins spécifiques, Katja Hujo a signalé deux phénomènes importants liés à la migration et que l'on pourrait rattacher au concept de régime politique: les envois de fonds et les régimes de soins et d'assistance aux personnes. Les envois de fonds sont des transferts de fonds privés en devises; les fonds sont généralement utilisés à des fins de consommation privée et, dans une moindre mesure,

d'investissement. Investir les fonds envoyés par les migrants dans la formation du capital humain (par le biais de la santé et de l'éducation, par exemple), c'est en quelque sorte s'assurer soi-même ou auprès d'organismes marchands, tandis que le lien avec le secteur social public est faible (qu'il s'agisse du financement ou des dispositions prises). S'agissant des recherches sur ce sujet à l'avenir, Katja Hujo a suggéré de réfléchir à la façon dont la migration et les mouvements des ressources financières et humaines plébiscitent ou contestent certains régimes. Dans un contexte libéralisé, les migrations de travailleurs sont généralement attirées par le modèle de l'Etat providence libéral et le confortent (par exemple en fournissant un personnel peu coûteux au secteur des soins des pays d'accueil ou en permettant aux familles des pays d'origine d'engager du personnel rémunéré pour prodiguer les soins dont elles ont besoin), mais pourraient remettre en question un modèle plus social-démocrate ou corporatiste (pour reprendre les catégories d'Etats sociaux distinguées par Gøsta Esping-Anderson).

Enfin, sur la question de la cohérence des politiques, les participants ont noté qu'il y avait des différences entre les politiques sociales, comme entre les politiques économiques. Il est en effet possible de concevoir des ensembles "cohérents" de politiques fondés sur des idéologies, des paradigmes ou des modèles de développement différents. Les politiques sociales de l'après-consensus de Washington sont contraires au modèle social-démocrate, qui est universaliste et fondé sur des droits. Au contraire, le modèle de l'après-consensus de Washington allie une approche libérale de la politique économique à des assurances contractées auprès d'organismes marchands et à des allocations ciblant spécifiquement les sans ressources. Lequel de ces modèles sera le plus avantageux pour les migrants? La réponse à cette question n'apparaît pas d'emblée. Un système social libéral et axé sur le marché pourrait être mieux adapté aux migrants du secteur formel et membres de professions libérales qui peuvent payer. Un système universel dans lequel l'accès à la santé et à l'éducation est gratuit est lui aussi favorable aux migrants, bien que cela dépende de la façon dont sont définis les droits d'accès (comme des droits sur le papier ou en pratique) et de la qualité de ces services. Parmi les modèles sociaux traditionnels de style "occidental", le modèle corporatiste pourrait se révéler le plus exclusif, fermé en particulier aux migrants en situation irrégulière et aux actifs du secteur informel. Cependant, l'applicabilité de ces concepts se heurte à des limites certaines dans les pays en développement où les systèmes de protection sociale sont fragmentés, incomplets et de nature dualiste ou restent totalement à introduire et, là où ils existent, ont tendance à se limiter à l'économie formelle (c'est-à-dire à ne pas couvrir les travailleurs du secteur informel, qu'ils soient migrants ou non).

L'atelier a été une première tentative pour relier explicitement la migration économique, le développement social et la politique sociale dans des contextes de migration Sud-Sud. Les exposés ont montré—et ce rapport en témoigne—combien il est complexe d'analyser la migration dans ses relations avec l'évolution de la protection sociale, des institutions sociales et des rapports sociaux dans les pays en développement d'origine et d'accueil. Un des principaux objectifs de cette initiative était d'élargir le champ des options possibles pour les pays en développement confrontés à une migration croissante en intégrant les débats sur la politique sociale à ceux qui portent sur la migration. Les comparaisons régionales esquissées à grands traits entre l'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique subsaharienne ont introduit des éléments théoriques et empiriques qui devraient constituer la base d'un travail empirique plus poussé sur ce sujet. Une telle démarche est d'un intérêt crucial pour les contextes de migration à la fois Sud-Sud et Sud-Nord.

## Programme et études présentées

Jeudi 22 novembre 2007

### SEANCE D'OUVERTURE

9:30–10:00 Accueil et introduction—Joakim Palme, Frank Laczko

10:00–10:30 Migration et politique sociale dans les pays en développement: quels sont les enjeux?—Nicola Piper, Katja Hujo

### SEANCE 1

#### ***Liens entre migration, pauvreté et politique sociale***

Présidence: Joakim Palme

11:00–12:30 Présentation d'études thématiques

- *Migration et politique sociale: conséquences pour les pays en développement*—Jane Pillinger  
Intervenant—Kristof Tamas
- *Migration et pauvreté: liens, lacunes des connaissances et conséquences pour les politiques*—Arjan De Haan et Shahin Yaqub  
Intervenant—Frank Laczko

12:30–13:00 Discussion

### SEANCE 2

#### ***Mouvements des ressources financières et humaines: enjeux pour les pays en développement***

Présidence: Per Lundborg

14:30–16:00 Présentation d'études thématiques

- *Envois de fonds et développement social: étude théorique de la littérature*—Hein de Haas  
Intervenant—Andrés Solimano
- *Mouvements de ressources humaines en provenance des pays en développement et entre eux: conséquences pour les politiques sociales et publiques*—Jean-Baptiste Meyer  
Intervenant—Binod Khadria

16:00–16:30 Discussion

Vendredi 23 novembre 2007

### SEANCE 3

#### ***La migration: dimensions féminine et masculine, acteurs et stratégies***

Présidence: Frank Laczko

8:30–10:00 Présentation d'études thématiques

- *Conséquences de la migration pour les rapports sociaux entre les hommes et les femmes et les régimes de soins et d'assistance aux personnes au Sud*—Eleonore Kofman et Parvati Raghuram  
Intervenants—Thanh-Dam Truong, Diane Sainsbury
- *Migration et développement social: dimensions organisationnelles et politiques*—Nicola Piper  
Intervenant—Dan Gallin

10:00–10:30 Discussion

#### SEANCE 4

#### *Les migrations dans le monde en développement: dynamique régionale*

Présidence: Jan O. Karlsson

11:00–13:00 Présentation des études régionales

- *Migrations internationales, gestion des risques et politique sociale: le cas latino-américain*—Andrés Solimano  
Intervenant —Annelies Zoomers, Philip Muus
- *Migration et politique sociale en Asie*—Binod Khadria  
Intervenant —Gabriele Köhler, Eskil Wadensjö
- *Migration et politique sociale en Afrique subsaharienne*—Aderanti Adepoju  
Intervenant —John Oucho

13:00–13:30 Discussion

Conclusion

14:30–15:00 Leçons à tirer des études thématiques et régionales pour la recherche et l'élaboration des politiques—Nicola Piper

15:00–16:00 Discussion

16:00–16:30 Synthèse et perspectives—Katja Hujo

## **Participants**

Mme Eva **Åkerman Börje**  
Ministère suédois de la justice, Suède

M. Måns **Fellesson**  
Ministère suédois des affaires étrangères, Suède

M. Dan **Gallin**  
Global Labour Institute, Suisse

M. Hein **de Haas**  
Université d'Oxford, Royaume-Uni

M. Peo **Hansen**  
Université de Linköping, Suède

Mme Katja **Hujo**  
UNRISD, Suisse

M. Jan O. **Karlsson**  
Coprésident, Commission mondiale sur les migrations internationales, Suède

M. Binod **Khadria**  
Université Jawaharlal Nehru, Inde

Mme Eleonore **Kofman**  
Université du Middlesex, Royaume-Uni

Mme Gabriele **Köhler**  
UNICEF, Népal

M. Frank **Laczko**  
OIM, Suisse

M. Per **Lundborg**  
Université de Stockholm, Suède

Mme Kajsa **Marsk**  
Sida, Suède

Mme Shea **McClanahan**  
UNRISD, Suisse

M. Jean-Baptiste **Meyer**  
IRD, France

M. Philip **Muus**  
Université de Malmö, Suède

Mme Ylva Sörman **Nath**  
Sida, Suède

M. Thomas **Niedomysl**  
Institute for Futures Studies, Suède

M. Esse **Nilsson**  
Sida, Suède

Mme Minna **Örnéus**  
Sida, Suède

M. Joakim **Palme**  
Institute for Futures Studies, Suède

Mme Jane **Pillinger**  
Consultante, Irlande

Mme Nicola **Piper**  
Université de Swansea, Royaume-Uni

Mme Katri **Pohjolainen Yap**  
Sida, Suède

Mme Parvati **Raghuram**  
The Open University, Royaume-Uni

Mme Lisa **Román**  
Sida, Suède

Mme Diane **Sainsbury**  
Université de Stockholm, Suède

Mme Anne **Sisask**  
Sida, Suède

M. Andrés **Solimano**  
CEPALC, Chili

M. Welat **Songur**  
Suède

M. Kristof **Tamas**  
Commission européenne, Belgique

Mme Eva **Tobisson**  
Ministère suédois des affaires étrangères, Suède

Mme Thanh-Dam **Truong**  
Institute for Social Studies, Pays-Bas

M. Tsegaye **Tegenu**  
Institute for Futures Studies, Suède

M. Eskil **Wadensjö**  
Université de Stockholm, Suède

**M. Shahin Yaqub**  
Centre de recherche Innocenti, Italie

**Mme Annelies Zoomers**  
Université d'Amsterdam, Pays-Bas

**L'Organisation internationale pour les migrations (OIM)** est l'organisation internationale de référence pour les migrations. Elle s'emploie avec ses partenaires de la communauté internationale à surmonter les difficultés opérationnelles croissantes liées à la gestion des flux migratoires, à contribuer à une compréhension poussée des problèmes de la migration, à encourager le développement social et économique par la migration, et à défendre la dignité humaine et le bien-être des migrants. L'OIM mène des recherches dans le but de guider et d'éclairer les politiques et les pratiques dans le domaine de la migration et offre aux chercheurs et aux responsables politiques un lieu de rencontre privilégié où ils peuvent se consulter.

**L'Institute for Futures Studies (IFS)** a pour mission d'effectuer des recherches pour encourager un large et franc débat sur les menaces et les chances que l'avenir recèle pour l'évolution des sociétés. Dans le cadre de son programme de recherche 2005–2008, "Société et avenir", l'IFS mène des recherches multidisciplinaires sur cinq thèmes: Citoyenneté et transformation des institutions sociales; Processus d'exclusion sociale et situation de l'enfance; Régions en transition; Bases démographiques des études futures; et Développement économique et distribution intergénérationnelle dans une société vieillissante. L'IFS se livre aussi à des recherches sur la migration et le développement.

**L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD)** est une institution autonome qui entreprend des recherches multidisciplinaires sur les dimensions sociales de problèmes contemporains ayant une incidence sur le développement. Il est guidé dans son travail par la conviction qu'il est indispensable, pour définir des politiques efficaces de développement, de bien comprendre le contexte social et politique. L'Institut tente donc de donner aux gouvernements, aux organismes de développement, aux organisations de base et aux universitaires, les moyens de mieux comprendre comment les politiques de développement et les changements d'ordre économique, social et environnemental affectent divers groupes sociaux. Travaillant au travers d'un vaste réseau de centres de recherche nationaux, l'UNRISD vise à encourager une recherche originale et à renforcer la capacité de recherche des pays en développement.

Ses recherches actuelles portent notamment sur les thèmes suivants: Politique sociale et développement; Démocratie, gouvernance et conditions de vie; Marchés, entreprises et réglementation; Société civile et mouvements sociaux; Identités, conflit et cohésion; et Genre et développement.

Il est possible de se procurer la liste des publications de l'Institut, avec leurs prix pour celles qui ne sont pas gratuites, en s'adressant au Centre de référence, UNRISD, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse; téléphone 41 (0)22 9173020; fax 41 (0)22 9170650; [info@unrisd.org](mailto:info@unrisd.org); [www.unrisd.org](http://www.unrisd.org).

Outre le financement de départ apporté par les trois institutions organisatrices, l'UNRISD est reconnaissant à l'Agence suédoise d'aide au développement (Sida) qui a en grande partie financé les recherches et l'atelier. Il remercie aussi les gouvernements du Danemark, du Mexique, de Norvège, du Royaume-Uni, de Suède et de Suisse qui assurent le financement de son budget général.

Ce numéro des **Conférence Infos de l'UNRISD** a été rédigé par Nicola Piper, Shea McClanahan et Katja Hujo.

Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) Palais des Nations 1211 Genève 10, Suisse	Tél. 41 (0)22 9173020 Fax 41 (0)22 9170650 info@unrisd.org www.unrisd.org
---	--

Ce document est la traduction en français de la publication de l'UNRISD *Social Policy and Migration* (Conference News, UNRISD/CN21/08/3, October 2008). La version française n'est pas une publication formelle de l'UNRISD.